

Projet d'ordre du jour - MODIFICATION

Le 21 septembre 2021 à compter de 19 h

ZOOM

En raison de la situation entourant la COVID-19, la séance se tiendra sans la présence du public. Toutefois, un citoyen a la possibilité de s'inscrire en vue d'assister à la rencontre via ZOOM, nous vous remercions de nous transmettre votre inscription à la rencontre par courriel avant le 21 septembre 2021, 16 h à :

sg@csrl.net

APPRENONS ENSEMBLE, VISIONS LA RÉUSSITE, IMAGINONS DEMAIN

SUJETS	RESPONSABLES	DURÉE	TYPE
1. Ouverture de la rencontre et quorum	M ^{me} Marin (Présidente)	2 min	
2. Mot de bienvenue	M ^{me} Marin (Présidente)	2 min	
3. Ordre du jour et varia	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	D
4. Déclaration de conflit d'intérêts	Mme Nicol (SGC)	2 min	I
5. Période de questions	Mme Nicol (SGC)		
6. Durée des mandats	Mme Nicol (SGC)	5 min	I
7. Rapport de la présidente du CA 7.1 Évaluation du rendement de la direction générale	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	I
8. Rapport de la présidente du comité de parents	(Présidente)	5 min	I
9. Ajout de sujet : Rapport du protecteur de l'élève	M. Bujold (DG)	5 min	D
10. Rapport de la direction générale 10.1 Suivis au procès-verbal du 31 août 2021 10.2 PEVR : Les priorités 2021-2022 10.3 Plan de travail 2021-2022 de la direction générale	M. Bujold (DG)	40 min	I A D
11. Rapport de la direction des ressources informationnelles: 11.1 Politique sur la sécurité de l'information	M. Lantin (DRI)		D
12. Ordre du jour de consentement 12.1 Procès-verbal de la séance du 31 août 2021 <i>Note : Les dossiers inscrits à l'ordre du jour de consentement concernent les affaires courantes. Les administrateurs sont invités à les adopter en bloc, sans présentation, discussion ou délibération. Aux fins du procès-verbal chacun des sujets sera toutefois consigné de manière distincte. Avant le vote, un administrateur peut demander qu'un sujet soit retiré de l'ordre du jour de consentement et qu'il soit traité séparément et qu'il fasse l'objet de présentations, discussions ou délibérations requises. Avant la séance du CA, les administrateurs sont invités à adresser toute question ou à soumettre toute correction requise en lien avec les sujets apparaissant à l'ordre du jour de consentement à l'attention du secrétaire général, Mme Sandra Nicol par courriel sg@csrl.net. Un délai d'au moins 24 heures avant la séance est apprécié.</i>	M. Bujold (DG)	5 min	D
13. Dates des prochaines rencontres	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	I
14. Levée de l'assemblée	M ^{me} Marin (Présidente)		D
15. Huis clos: Évaluation de la rencontre	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	I